

Compte rendu du conseil d'école élémentaire mardi 3 juin 2014, 19h.

Etaient présents :

M. DORIZON, Maire.

Mme BILLEN, maire adjoint commission scolaire

Mme SAPIR, directrice de l'école élémentaire

Mmes GUENARD, FARJAUDOU, LEGER, JOSSERAND, FOURNIER, RAMBAUD, ROMEU, EVEILLARD, enseignantes. Ms BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES enseignants.

Mmes BATAILLE, EECKHOUDT, GAGNEAU, RONDI, LEMAITRE, LEREBOUR, parents d'élèves FCPE

Etaient excusées :

Mme GROSSOT, référent scolaire à la mairie

Mme EVAIN, responsable achat/cantine, mairie.

Mmes RONTEIX, BARILLET, FOURNIER, membres du RASED.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 2^{EME} CONSEIL D'ECOLE (DU 11/03/14) :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce qui a été fait depuis le dernier conseil d'école :

- Le drapeau et la devise ont été installés cette semaine.
- L'éclairage des classes de M. Chanon et Mme Romeu a été vérifié : la luminosité se situe entre 320 et 340 lux. Mme Sapis précise que la norme pour une salle de classe est de 500 Lux (éclairage moyen). Mme Bilien a demandé l'intervention de l'entreprise pour améliorer l'intensité de l'éclairage.
- La peinture du patio a été faite. Cependant la société doit revenir car les encadrements n'ont pas été peints avec la couleur choisie.
- Les éclairages au-dessus des TNI ont été mis mais l'installation pose problème : ils masquent le faisceau du projecteur aux coins supérieurs du tableau. Une personne du service technique va venir voir la procédure d'allumage des TNI afin de résoudre ce problème.
- La nouvelle municipalité a donné son accord pour le changement de nom de l'école, demandé par les deux écoles à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle maternelle. Une liste de noms va être élaborée par les élus de la mairie, les parents d'élèves élus et les enseignants des écoles, ceci doit être fait pour le 13/06. Ensuite, un article sera publié dans le Boissy infos de juillet afin que les buxéens puissent voter pour le nom qu'ils préfèrent. Les habitants seront invités à déposer leur vote dans la « boîte à idées » située dans le hall de la mairie avant le 1^{er} septembre. Ensuite, le choix se fera parmi les 3 premiers noms arrivés en tête, et sera validé lors d'une délibération en conseil municipal.

Quelques autres points restaient en attente de réponse :

- Liaison Internet pour l'ordinateur de la BCD : les représentants de la municipalité vont se renseigner rapidement. Des boîtiers pour un « courant porteur » ont été livrés le vendredi suivant ce conseil.
- Mise à jour du site de la mairie : Mme Bilien annonce qu'un nouveau site sera prêt courant juin.

2. PERSPECTIVES RENTREE 2014 :

☞ Effectifs :

Les prévisions pour l'an prochain sont de 251 élèves.

La structure n'est pas encore définie clairement. Elle ne le sera que certainement fin août, il est difficile de se projeter sur une structure d'école sans connaître les niveaux des élèves qui vont arriver avec les nouveaux logements.

Mme Bilien précise qu'il reste 20 logements locatifs à attribuer pendant l'été.

La réunion d'accueil des futurs CP s'est déroulée le samedi 5 avril, les parents ont pu rencontrer toute l'équipe enseignante, ils ont visité tous les locaux, ont eu une réunion d'information sur le fonctionnement de l'école élémentaire et ont pu partager un petit pot d'accueil avec l'équipe pédagogique.

☞ Réforme des rythmes scolaires :

Mme Sapis informe que, par un courrier reçu le 9 mai, le DASEN (Directeur Académique) a validé les horaires choisis par la commission « rythmes scolaires », les horaires officiels pour 2014-2015 sont donc :

- Les lundis, mardis, et jeudis : 8h30 - 12h00 / 14h00 – 15h45
- Les mercredis matins : 8h30 – 12h00
- Les vendredis : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 15h15.

Lors des commissions « rythmes scolaires » du 6 et du 20 mai derniers, la municipalité a présenté la première ébauche du projet éducatif territorial et la question de l'organisation des NAP a été soulevée. Mme Sapis demande si un compte-rendu sera fait afin de pouvoir le publier sur le site de l'école. Mme Bilien répond

que Mme Grossot le fera et qu'il pourra être sur le blog comme précédemment..

Ensuite, Mme Bilien explique que la mairie rencontre des difficultés pour l'organisation des NAP et qu'ils voulaient avoir plus de temps afin de proposer un projet de qualité. C'est pourquoi un sondage a été distribué aux parents leur demandant s'ils étaient pour ou contre le report de cette réforme.

87,5% des familles ne souhaitant pas la mise en place de cette réforme en 2014, la mairie a décidé de demander le report par une délibération du conseil municipal du 30 mai. Les raisons invoquées sont : le budget insuffisant pour mettre en place des NAP de qualité, un problème de sécurité et des difficultés pour recruter des animateurs en plus.

Mme Sapir précise que le report n'est pas possible selon les décrets et la loi en vigueur, les communes ayant déjà formulé ce souhait ont été déboutées de leur demande.

Dans ce cas, les parents élus demandent à la mairie ce qu'il est envisageable de faire avec le budget existant. Les représentants de la mairie répondent qu'il sera difficile de mettre en place des activités de qualité car ils estiment que 80 % des élèves resteraient entre 15h45 et 16h30 et les 12 animateurs actuels ne suffiront pas malgré l'assouplissement des normes d'encadrement.

Dans la mesure où cette crainte ne dépend que du nombre d'enfants potentiellement inscrits au CLE (sachant qu'un nombre important ira à l'étude), les enseignants proposent d'effectuer une projection en conditions réelles en demandant dès juin aux parents, sous forme d'un questionnaire, de donner les inscriptions pour le mois de septembre en tenant compte des nouveaux horaires.

M. Dorizon explique que les parents seront informés des suites de ce dossier lors d'une réunion publique qui se tiendra le jeudi 19/06 à 20h à la salle Pablo Neruda.

3. PROJET D'ECOLE :

👉 **Projet 2014 - 2017** : L'équipe enseignante travaille actuellement sur le bilan du projet d'école actuel. Le nouveau projet doit être mis en place pour 3 années. Cependant un doute persiste encore sur le fait qu'il soit mis en place en 2014 ou en 2015 puisque des nouveaux programmes scolaires sont prévus.

👉 **Stage de remise à niveau**

Le stage de Pâques a réuni 7 enfants de Boissy et 9 élèves de Bruyères le Châtel, avec 2 enseignants. Les stages pour les vacances d'été se dérouleront du 7 au 11 juillet puis du 25 au 29 août pour les CM, le matin de 8h30 à 11h30 ou de 9h à 12h selon les écoles, mercredi inclus. Des enseignants de l'école sont volontaires pour encadrer le stage de juillet. Les mairies vont être contactées d'ici peu pour la mise en place de ces stages. M. Dorizon et Mme Bilien ne s'opposent pas à l'accueil de ceux-ci.

👉 **RASED** :

Les membres du RASED n'étant pas présents, Mme Sapir fait un bilan rapide de l'année : Patricia Barillet (Aide G) a suivi 7 CP. Sylvie Ronteix (aide E) a fait 10 bilans et a suivi 17 enfants (14 en cycle 2 et 3 en cycle3). Et Claire Fournier, psychologue scolaire, a effectué 9 bilans.

4. FINANCE

👉 **Dotation municipale 2014** :

Le budget 2014 a été voté par la précédente équipe municipale. Il est semblable aux années précédentes sauf pour la ligne « animations/sorties » amputée de 2 000€ pour pouvoir rémunérer Erica Merlier sur une autre ligne budgétaire. Ce changement n'était pas souhaité par les enseignants puisque cela empêche leur liberté pédagogique de choisir l'intervenant qu'ils souhaitent que ce soit en musique ou non. Mme Bilien explique que cela ne peut plus être changé pour cette année mais que cela sera possible pour le budget 2015.

Mme Sapir demande si le budget « classe de découverte » a été supprimé puisque cette année, le montant de l'acompte n'apparaît pas dans le budget de l'école. Mme Bilien répond qu'aucune somme n'a été budgétisée par l'ancienne équipe municipale.

Les enseignants réexpliquent le problème rencontré avec la nouvelle procédure demandée par Mme Exposto l'an passé. Les délais étant très importants au niveau de l'éducation nationale, l'implication dans un tel projet étant tellement fort, ils ne souhaitent pas que cela passe par un marché. Mme Bilien nous informe qu'il faut effectivement respecter cette procédure et que les enseignants doivent donc envoyer un cahier des charges avec leurs besoins.

5. ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

👉 **Fête des enfants** :

Elle aura lieu sous la même forme que l'an passé le vendredi 27 juin. L'école maternelle a été invitée par les élèves de notre école par le biais des délégués (réunis le 8 avril) mais seulement les GS de l'école

maternelle viendront.

La vente des programmes a commencé dans les classes la semaine dernière, et depuis vendredi les CM peuvent en vendre dans le village.

La tombola sera tirée le matin même à 10h30 par les élèves élus du CMJ en présence des enfants de l'école, des parents élus qui sont conviés et d'un représentant de la mairie s'il le souhaite. Mme Bilien voit les élus du CMJ d'ici peu et pourra donc leur rappeler l'invitation faite par l'école.

De 13 h30 à 16 h 30 : stands de jeux

16h30 : Remise, par la municipalité, des calculatrices aux CM2.

17h : Remise, par la municipalité, des dictionnaires aux CE1.

La remise des cadeaux de fin d'année aux CM2 sera faite, elle, le mardi 17 juin à la suite de leur spectacle.

🔗 Bilans, perspectives des sorties et projets de classe

- Le défi Maths a eu lieu le 9 mai. Les enseignants remercient les parents qui ont tenu des ateliers. Les parents d'élèves précisent qu'il serait mieux de prévoir 2 parents par atelier (pour les CM2 notamment). Mme Sapir explique que d'habitude c'est le cas mais qu'il n'y avait pas assez de parents volontaires cette année, une solution sera apportée à ce problème l'an prochain.
- La randonnée USEP du 12 Mai : les parents élus informent qu'elle a rencontré un franc succès auprès des parents accompagnateurs, et des élèves.
- Le cross a eu lieu le vendredi 30 mai. Les enseignants remercient M. LE DU pour la préparation du stade et lui présentent leurs excuses pour avoir laissé de la rubalise sur le parcours.
- La rencontre Scolafoot du 23 mai s'est très bien déroulée à Boissy. Mme Sapir aimerait que la rencontre puisse se faire encore au stade Albert Batteux l'an prochain car cela évite aux 6 classes de cycle 3 de prendre un car.
- La visite du collège aura lieu le jeudi 19 juin. Les élèves visiteront le collège grâce à un jeu « d'orientation » puis rencontreront leurs « correspondants » en réalisant un dernier défi calcul mental et mangeront au self.
- Liaison GS/ CM1 : le mardi 24 juin
- Spectacle « Les CM2 font leur cinéma » : le mardi 17 juin.
- Spectacle des CE1 de Mme Farjaudou le mardi 1er juillet
- Assistante en langues étrangères : le contrat de Catherine Schmidt (d'une durée de 7 mois) s'est terminé aux vacances de Printemps. Cela s'est très bien passé. Une nouvelle demande a été faite pour la rentrée.

En ce qui concerne les conventions avec intervenants extérieurs, Mme Sapir aimerait connaître le délai pour la signature en mairie et si, réglementairement, cela peut se faire en dehors d'un conseil municipal. M. Dorizon pense que cela doit se faire effectivement en conseil mais va vérifier cette information.

🔗 Informatique

Les 2 ordinateurs portables manquants pour les TNI ont été livrés début mai. Par contre, les lecteurs CD qui étaient également budgétisés (pour les classes n'ayant pas de poste pour la musique) ne seront pas achetés cette année. Suite à l'offre acceptée par la mairie, ce sont des lecteurs de DVD qui ont été livrés, il ne reste pas assez de budget pour les lecteurs CD qui sont plus onéreux.

Mme Sapir demande à la mairie s'il est possible de connaître les termes du contrat de maintenance par GEMS et les ordinateurs et équipements couverts. Mme Bilien a transmis les données de cette maintenance : tout le matériel est inclus. Concernant les TNI, les ordinateurs portables sont inclus dans la maintenance avec GEMS ; les projecteurs et écrans sont garantis 2 ans par la société qui les a vendus.

Mme Bilien explique que la mairie souhaite équiper assez rapidement toutes les classes de l'école de TNI. Une subvention a été demandée pour cela.

🔗 Conseil des enfants

Le conseil des enfants s'est réuni le mardi 8 avril afin d'aborder les règles de l'espace vert. A ce propos, un animateur nous a indiqué que les jeux « ressorts » ne devaient pas être utilisés par les élémentaires. Les enseignants s'interrogent sur cette règle et sa justification puisque les jeux ont été choisis par l'équipe enseignante et qu'il est bien écrit qu'ils peuvent être utilisés jusqu'à 12 ans. Mme Bilien pense qu'il n'y a pas de règlement écrit et donc pas d'interdiction d'utiliser ces jeux. Elle émet d'ailleurs le souhait qu'un règlement commun soit établi entre les écoles et le centre. Les enseignants précisent que cela est demandé depuis longtemps par les enfants via le conseil des délégués.

Le prochain conseil des enfants aura lieu le mardi 1^{er} juillet pour un bilan de la fête de l'école.

6. ACTIVITES PERISCOLAIRES :

🔗 Cantine:

Les représentants de la mairie nous informent que le projet de restaurant scolaire est en suspens pour

l'instant pour des raisons budgétaires. Lorsque ce projet sera repris, il sera plutôt question d'un réaménagement de l'actuelle cantine.

🔗 Etude :

L'étude pour les CE1 a été votée au Conseil municipal à l'unanimité. Il y a eu 14 retours positifs des parents, ce qui ferait une classe de plus chaque soir.

Mme Sapir demande si le règlement de l'étude sera distribué en juin afin d'avoir une idée du nombre d'enfants par soir. Mme Bilien confirme cela.

Les enseignants demandent qu'un fichier avec des fiches de sécurité « spéciales étude » soit établi car cela n'était pas le cas précédemment. La mairie est évidemment d'accord.

Mme Sapir interroge la mairie quant aux dérogations qui étaient données pour les enfants qui sortaient avec un frère ou une sœur mineur. Mme Bilien explique que cela sera sûrement écrit dans le règlement donné aux parents et qu'elle veillera à ce que les règles de sortie soient les mêmes pour l'étude et le CLE.

7. TRAVAUX :

Mme Sapir informe que la cour des CP-CE1 devait être refaite cet été, mais la mairie explique que ces travaux étaient incorporés au projet de la nouvelle cantine. Les enseignants précisent que cette demande date de plus de 2 ans et que cette cour est vraiment dangereuse en l'état. La municipalité va refaire un devis séparé pour estimer le montant de cette réfection.

Quant au préau de cette même cour, un devis a déjà été fait par la mairie.

Mme Sapir demande également s'il est possible de poser un occultant au niveau du trou dans le grillage donnant sur la grande cour (juste à côté du CLE).

8. SECURITE :

🔗 Exercice incendie :

Le 3ème exercice d'incendie a été effectué aujourd'hui sans problème. Personne n'était prévenu.

🔗 Sécurité rue des écoles :

Suite au conseil de mars, un mot avait été mis dans les cahiers de liaison concernant la circulation à vélo notamment dans la rue des écoles. Les parents d'élèves élus pensent que cela a été un peu dissuasif mais que cela n'a pas permis d'arrêter tous ces comportements.

Mme Sapir demande s'il est possible de retirer les barrières anti-émeute sur les trottoirs puisque les gros travaux sont finis à la maternelle. Les représentants de la mairie répondent que cela sera fait rapidement.

Les parents rapportent que des enfants ont été choqués par l'incident (tags) d'avant les vacances de printemps. Les enseignants précisent qu'ils ont expliqué dans toutes les classes qu'il n'y avait eu ni vols ni violences, ce sont les enfants qui ont inventé et fait circuler des rumeurs malgré leurs explications rassurantes.

🔗 Fermeture des portails :

Les enseignants rappellent leur engagement de vérifier la fermeture des portails au début de leur service : 8h20 et 13h20, ce qui ne préjuge pas de leur état en dehors de ces horaires.

9. QUESTIONS DIVERSES :

- Mme Sapir demande s'il est possible d'avoir le Boissy infos en version papier et par mail, comme cela était le cas avant. Mme Bilien pensait que cela était déjà fait et le transmettra donc au plus vite.

- Les questions posées au préalable par les élus FCPE ne pouvant être précisées par les parents présents Mme Sapir y répond en espérant être suffisamment précise et pertinente.

- Rappel : Le 11 juin est une journée de classe comme les autres avec cantine et étude (rattrapage du lundi 2 septembre).

- Les dossiers pour le transport au collège seront transmis par l'école aux élèves de CM2

Ce compte rendu sera publié sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : <http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissysoussaintyon> et distribué aux familles qui le souhaitent.

Mme SAPIR fera passer un mot dans les cahiers pour prévenir les parents dès qu'il sera disponible.

Heure de fin de conseil : 21h15

La Directrice, Madame SAPIR